

# REUSSIR SON PROJET PEDAGOGIQUE

Définition :

En animation, le projet pédagogique se caractérise par un support écrit définissant les propositions d'animation pour un contexte donné. Ces propositions d'animation doivent impérativement répondre à des choix éducatifs.

1°) CHOIX EDUCATIFS

## POURQUOI ?

Les choix éducatifs sont produits par :

### a) Projet éducatif de l'employeur

Exemple d'objectifs éducatifs \*cf annexe:

Avoir une démarche laïque  
Favoriser le fonctionnement démocratique  
Favoriser l'épanouissement de l'enfant  
Favoriser l'autonomie de l'enfant  
Favoriser la socialisation de l'enfant

### b) Vos propres intentions éducatives

Elles doivent de toutes les façons rester en relation avec la commande éducative de l'employeur.

Conseil : Les employeurs doivent obligatoirement proposer un projet éducatif relatant les objectifs éducatifs.

2°) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

## COMMENT ?

C'est la reformulation et la redéfinition des objectifs éducatifs, les objectifs pédagogiques ou objectifs généraux doivent être concrets et exploitables et valider par tous les participants à cette phase du projet.

Exemple :

*OE : Avoir une démarche laïque :*  
OP : Permettre l'égalité des chances  
OP : Développer les capacités d'analyse critique des enfants

*OE : Favoriser le fonctionnement démocratique*  
OP : Reconnaître l'enfant en tant que futur citoyen  
OP : Permettre aux enfants de faire des choix collectivement

*OE : Favoriser l'épanouissement de l'enfant*  
OP : Rythme de vie adapté aux besoins de l'enfant.

<http://www.jobanim.com>

OP : Favoriser les temps ludiques

*OE : Favoriser l'autonomie de l'enfant*

OP : Passer de l'état de dépendance à celui d'autonomie

OP : Affirmer son esprit critique et sa curiosité

OP : Laisser le plus possible à l'enfant le choix du petit, moyen, grand groupe.

OP : Prévoir la mise en place de coins à gestion autonome, sans obligation d'une présence d'adulte.

*OE : Favoriser la socialisation de l'enfant*

OP : Apprendre aux enfants à partager

OP : Apprendre aux enfants à échanger et à mieux vivre ensemble

OP : Apprendre à l'enfant à respecter son prochain

Conseil : reprendre chaque objectif éducatif et en ressortir plusieurs objectifs pédagogiques même si vous n'exploitez qu'une partie de ces objectifs, cela vous permettra de pouvoir faire des choix d'orientation.

Conseil : Il appartient généralement aux directeurs et adjoints de plancher sur les objectifs pédagogiques, après tout, c'est eux qui donneront les orientations pour répondre aux objectifs, c'est pourquoi il faut qu'il soit très clair avec ceux-ci.

Conseil : Tous les directeurs (directeurs et adjoint) doivent être en accord avec les objectifs pédagogiques annoncés, c'est une des bases de la réussite d'un séjour.

### 3°) LE PUBLIC ACCUEILLI

#### **QUI ?**

Quel public ?

Quel âge ?

Quels besoins ?

Quelles caractéristiques sociologiques liées à l'environnement (familiales, géographiques, sociales)

### 4°) LES MOYENS A VOTRE DISPOSITION

#### **AVEC QUOI ET AVEC QUI?**

a) L'état des lieux, les moyens

Vous pouvez faire ici un inventaire simple et sans analyse des moyens mis à votre disposition.

Avec quoi ?

-Structurel (ex : structure composée de 2 étages avec 8 chambres...)

-Matériel

-Financier

-Aux alentours

<http://www.jobanim.com>

Avec qui ?

-Humain (l'équipe ou personnel spécialisé, rappel éventuel du rôle de chacun, les compétences)

-Partenaires (Quelles interventions ?)

b) L'analyse

Très importante et trop souvent oubliée, cette partie permet d'avoir un regard objectif sur les moyens à disposition.

Il s'agit ici de **repérer les points forts et les points faibles** des moyens énoncés ci-dessus (y compris humain...), vous devez ici mettre en avant vos constats et apporter les adaptations nécessaires en fonction du public accueillis.

En effet on ne peut pas, par exemple, envisager de travailler sur l'autonomie dans une structure qui ne le permet pas, de même on ne peut pas envisager de faire de l'escalade avec un animateur qui n'a pas les diplômes et compétence requis ou un public qui n'a pas la capacité d'aborder cette discipline.

c) Définition d'objectifs de fonctionnement ou objectifs opérationnels

Reprenez les objectifs pédagogiques (objectifs généraux) et définissez ici les objectifs de fonctionnement ou objectifs opérationnels à partir des éléments cités ci-dessus et en prenant appui sur votre propre réflexion, il s'agit à présent de fixer des objectifs de fonctionnement clair et précis en lien avec les objectifs pédagogiques.

Exemple :

OP : Affirmer son esprit critique et sa curiosité

OF : Mettre en place des temps de parole, d'expression et de questionnement pour les enfants de façon régulière et soutenue

5°) L'ORGANISATION, L'ANIMATION (organisation générale et organisation d'équipe)  
**QUOI ?**

L'organisation ou l'animation générale telle qu'elle est défini ici doit être soutenue par le montage d'un projet dit « d'animation ». L'animation ici est pris dans son sens général et intègre aussi bien la vie quotidienne et l'animation des activités de loisirs.

Vous intégrez ici :

L'organisation générale (qu'est ce que vous allez mettre en place, quels outils ?)

-Les règles de vie

-Planning général ou planning d'activités (les moments forts du séjour ou de l'année, les événements importants)

-Journée type

-Quel aménagement ? (Aménagement des salles...)

-Les affichages dans le centre (information, guide...)

-Accueil des enfants et des parents (type d'accueil...)

-Sécurisation de la structure et des portes de sortie

-Les sorties (sécurité, organisation...)

<http://www.jobanim.com>

- Transport
- Repas, menu
- Goûter
- Restitution des enfants (Organisation...)
- Le cas échéant, accueil des enfants présentant un handicap, de trouble de la santé ou comportemental
- Incendie, évacuation
- Participation des enfants (cloisonnement, décroisonnement)
- Le comptage des enfants
- L'infirmier

L'organisation des équipes

- Les règles de vie (équipe)
- Fonctionnement (mode d'intervention et de participation + assistant sanitaire)
- Planning des équipes (aménagement, réunion...)
- Communication
- Modalités de formation et d'évaluation

Conseil :

Pour arriver à une cohérence entre les intentions éducatives et l'action éducative au quotidien, il doit exister un lien fort entre le projet éducatif et le projet d'animation, le liant se faisant par le pédagogique et le fonctionnement.

6°) LE PROJET D'ACTIVITE

### **QUELLES ACTIVITES, QUELS LOISIRS ?**

Le projet d'activité n'apparaît pas dans le projet pédagogique mais doit être présenté à l'organisateur.

Il comporte :

Les thèmes retenus et pourquoi

La grille d'activité (chaque activité doit être liée à au moins une des objectifs pédagogiques)

L'ensemble des fiches d'activités (Nature des activités proposées, conditions de mise en oeuvre des activités, réponse à quels objectifs)

**Conseil Général :**

Utiliser un tableau qui permet d'avoir une vue d'ensemble intégrale, pour vous faciliter la tâche, l'idéal est de commencer par un tableau de ce type, ainsi tout deviendra clair et vous facilitera d'autant plus l'écriture.

<b>Objectifs éducatifs</b>	<b>Obj. Pédagogiques ou Obj. Généraux</b>	<b>Obj. Fonctionnement ou Obj. opérationnels</b>	<b>Prévision d'animation et d'activités</b>

## EXEMPLE D'OBJECTIFS EDUCATIFS

### LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

#### 1. AVOIR UNE DEMARCHE LAÏQUE

Objectifs pédagogiques

- ☞ Reconnaître à l'enfant le **droit** à la **différence** : culture, religion, rythme de vie...
- ☞ Favoriser son accès aux savoirs les plus larges possibles pour aller vers la plus grande **égalité des chances**.
- ☞ Favoriser toutes les **solidarités** sociales, économiques, toutes les **libertés**, le sens des **responsabilités individuelles**.
- ☞ L'aider à mieux maîtriser le **milieu de vie** et **développer** ses **capacités d'analyse critique**.

#### 2. FAVORISER UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE

Objectifs pédagogiques

- ☞ Lui permettre d'avoir une **attitude responsable** : respecter l'autre dans son individualité, son intégrité, ses différences.
- ☞ Reconnaître l'enfant comme un **futur citoyen** et savoir lui transmettre le **pouvoir**.

#### 3. FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT, ETRE GLOBAL

Objectifs pédagogiques

- ☞ Lui permettre la **découverte** de l'environnement naturel et humain.
- ☞ Lui proposer des **rythmes de vie** adaptés à ses besoins.

#### 4. FAVORISER L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Objectifs pédagogiques

- ☞ Lui permettre de passer de son état de dépendance totale à l'**autonomie** la plus **complète** possible en n'oubliant jamais qu'il n'est la propriété ni de sa famille, ni de l'Etat, ni d'aucun mouvement confessionnel quelconque.
- ☞ Lui permettre d'affirmer sa **personnalité**, son **esprit d'initiative**, son **esprit critique**, ses **capacités créatrices**, sa **responsabilité**.

#### 5. FAVORISER LA SOCIALISATION DE L'ENFANT

Objectifs pédagogiques

- ☞ Lui permettre d'être un individu **lucide, critique**, capable :
  - d'affronter la société telle qu'elle est,
  - d'y vivre tout en la contestant,
  - d'avoir les moyens d'agir sur elle pour l'améliorer et la transformer.

## PROJET EDUCATIF ECLAIREURS ET ECLAIREUSES DE France

- En affirmant le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la laïcité.
- En s'éduquant réciproquement les uns par les autres, en éduquant en commun les filles et les garçons, c'est l'affirmation de la coéducation.
- En faisant le choix de relations égalitaires, en permettant à chacun avec ses droits et ses devoirs de participer à l'élaboration de projets communs et de prendre des responsabilités, en vivant la citoyenneté, c'est la volonté d'être une école de démocratie.
- En étant ouvert au monde et à l'autre, en développant un état d'esprit, d'échange, de partage, d'écoute, de construction commune c'est faire vivre ouverture et solidarité.
- En apprenant à connaître et à comprendre le monde, en agissant pour protéger et faire respecter équilibre et harmonie, c'est notre engagement pour l'environnement.

## LES FRANCAS

1. favoriser dès l'enfance, le développement harmonieux de la personne, le développement physiologique, le développement psychomoteur, le développement affectif, le développement intellectuel, sachant que chacun interfère avec les autres.
2. favoriser dès l'enfance, l'accession de la personne à son autonomie, c'est à dire à la capacité de déterminer par soi-même ses actes et ses comportements et de les mettre soi-même en œuvre, en toute responsabilité, compte tenu des contraintes de l'environnement.
3. contribuer, dès l'enfance, à la formation du citoyen (personne sociale), à l'apprentissage de la responsabilité, à la pratique de la solidarité, à l'entraînement à la vie démocratique, à la compréhension et au respect des autres.